



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-67

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : 14/10/2024 L'an 2024, le 18 octobre à 9h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment
Administrateurs présents : 10/17 convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle
Administrateurs votants : 15/17 du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M.
GARNAUD ; Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT ; Mme
LEVAVASSEUR et M. MUSSARD

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à M. BRUN ; Mme
DARIES à Mme LEVAVASSEUR ; M. FLEISCH à Mme BECARD ; Mme
SERRA à Mme BLET.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY et M. PIERRE

Tome 1 - N°24-67 - OBJET : Budget exécutoire Accueil de jour 2024 – Décision modificative N°1.

Madame la Vice-Présidente informe les membres présents que des écritures comptables dans la section de fonctionnement sont nécessaires pour régulariser le budget 2024.

Elles concernent essentiellement les dépenses de transport des usagers.

FONCTIONNEMENT

ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES ET DES RECETTES (EPRD) 2024 ADJ

	<i>EPRD 2024</i>	<i>DMN°1</i>	<i>Budget 2024</i>
CHARGES			
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	30 500,00 €	3 000,00 €	33 500,00 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	71 400,00 €	3 000,00 €	68 400,00 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)		100,00 €	100,00 €
Total des charges	101 900,00 €	100,00 €	102 000,00 €
PRODUITS			
GR1 (Produits de la tarification)	101 000,00 €	100,00 €	101 100,00 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	900,00 €		900,00 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)			
Total des produits	101 900,00 €	100,00 €	102 000,00 €
RESULTAT COMPTABLE	- €	- €	- €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)			
- Reprise sur provisions			
- Quote part des subventions et fonds associatifs			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	- €	- €	- €
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>			

FONCTIONNEMENT - Détail par article

DEPENSES			RECETTES		
Article	Hébergement	Soins	Article	Hébergement	Soins
GR1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante			GR1 - Recettes afférentes à l'exploitation courante		
62421 Transport des usagers		3 000,00 €	735352 Accueil sans Hébergement	100,00 €	
Total Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	- €	3 000,00 €	Total Groupe 1 Recettes afférentes à l'exploitation courante	100,00 €	- €
GR2 - Dépenses afférentes au personnel			GR2 - Autres produits relatifs à l'exploitation		
622322 Autres auxiliaires médicaux		- 3 000,00 €			
Total Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	- €	3 000,00 €	Total Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation		- €
GR3 - Dépenses afférentes à la structure			GR3 - Produits financiers et produits non encaissables		
6588 Autres charges diverses de gestion courante	100,00 €				
Total Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	100,00 €	- €	Total Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables		- €
Total dépenses de fonctionnement	100,00 €	- €	Total recettes de fonctionnement	100,00 €	- €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent les inscriptions budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

